

**Faculté de Lettres, Traduction et Communication
Département de Traduction et Interprétation (ISTI – Cooremans)**

**Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts concernant les cursus
traduction et interprétation de l'ULB (anciennement catégories traduction et interprétation
de la HEB et de la HEFF)**

Année académique 2015-16

Table des matières

1. Commentaire général	3
2. Calendrier et plan de suivi	5
Axe 1 : Encourager la recherche et consolider l'ancrage professionnel	5
Axe 2 : Renforcer les programmes et développer l'offre pédagogique	9
Axe 3 : Développer de nouvelles initiatives dans le contexte de l'intégration à l'université	13

1. Commentaire général

Ce plan de suivi du Département de Traduction et Interprétation (ISTI-Cooremans) de l'Université libre de Bruxelles (ULB) fait suite aux Rapports Finaux de Synthèse (RFS) de l'ISTI (Haute École de Bruxelles) et de l'Institut Cooremans (Haute École Francisco Ferrer).

Le RFS soulignait la difficulté de l'exercice d'auto-évaluation à la veille du transfert des traducteurs et interprètes des hautes écoles vers l'université. On ajoutera la difficulté supplémentaire de la mise en place du décret Paysage et la réflexion sur les programmes qu'il a engendrée.

L'AEQES a donc accordé au nouveau département de remettre un plan de suivi commun et un délai supplémentaire. Ce délai aura permis de réfléchir sans précipitation aux axes du plan de suivi, de mesurer l'apport de l'intégration des deux instituts aux structures de l'ULB et, en particulier, à la faculté LTC, après un début d'année universitaire agité par cette intégration et la mise en place concrète du décret Paysage.

Le RFS soulignait que les principales améliorations devaient porter sur « la double mission d'« académisation » de la formation, tout en gardant, voire en renforçant son caractère professionnalisant », et insistait sur la nécessaire implication de tous les acteurs : « responsables de la gestion à tous les niveaux, enseignants et chercheurs, étudiants, mais aussi représentants des milieux professionnels et anciens étudiants ».

Afin d'élaborer ce plan de suivi conjoint, la cellule qualité du département TI a rassemblé des représentants des deux anciennes catégories ainsi que la coordinatrice qualité de la HEB, madame Aline Durieux. Son expérience et son implication constante ont permis d'articuler le plan de suivi avec les RFS et d'assurer la transition. Qu'elle soit ici remerciée pour son travail et son dévouement.

Le département TI a donc identifié trois grands axes de réflexion et d'actions concrètes.

L'axe « **Encourager la recherche et consolider l'ancrage professionnel** », vise à sensibiliser les étudiants à la recherche et à développer, là où cela semble opportun, et auprès des personnes intéressées, la recherche scientifique dans le domaine de la traductologie, tout en préservant et même en renforçant encore l'ancrage fondamental de la formation dans les milieux professionnels. Le RFS souligne l'importance de la culture générale, des compétences en langue maternelle, de la pratique professionnelle, tout en insistant sur le fait qu'un enseignement universitaire doit se nourrir de la recherche. En conséquence, nous insistons sur l'importance de la valorisation de la recherche et de son articulation avec l'enseignement, tout en conservant des profils d'enseignants variés, y compris des professionnels de la traduction ou de l'interprétation. La recherche est une des missions de l'université. Un enseignement qui s'appuie sur la recherche y trouve un nouveau dynamisme. Nos enseignants pourront trouver dans les centres de recherche existants un appui et un lieu d'échange. Il sera aussi possible de créer un centre de recherche en traductologie qui chapeaute les initiatives existantes et futures. La

traduction et l'interprétation sont par essence multidisciplinaires et ancrées dans la pratique professionnelle. L'enjeu de la formation sera de conserver cette spécificité, notamment par la connaissance du marché, en renforçant la veille auprès de nos anciens, ou en faisant intervenir des professionnels.

L'axe « **Renforcer les programmes et développer l'offre pédagogique** » entend apporter des améliorations ponctuelles dans les formations existantes tout en envisageant de nouveaux projets notamment en matière de 3e langue, mais aussi en examinant la possibilité de développer une ou plusieurs nouvelles finalités. La réflexion est déjà bien en place sur la formation à l'interprétation sociale, qui constitue un des nouveaux besoins du marché du travail.

L'axe « **Développer de nouvelles initiatives dans le contexte de l'intégration à l'université** » vise tout particulièrement à favoriser et à mettre en valeur divers dispositifs qui pourraient être développés grâce aux outils, aux structures et aux pratiques propres à l'université. Ces initiatives comprennent les questions liées à la gestion de la qualité et à l'évaluation des enseignements, ainsi que les programmes de formation continuée destinés aux enseignants. L'ULB et la Faculté de Lettres, Traduction et Communication offrent au Département de Traduction et Interprétation (ISTI-Cooremans) des possibilités de synergie et d'ouverture : nouvelles possibilités de 3^e langue, infrastructures (bibliothèques, ressources numériques...), soutien technique, ouverture à d'autres disciplines, soutien pédagogique, accès à des bourses, à des centres de recherche, à des partenaires prestigieux pour des échanges internationaux, à la formation continue, à l'évaluation des enseignements, etc.

L'intégration tant entre les entités Cooremans et ISTI qu'au sein de la Faculté de Lettres, Traduction et Communication se fait dans un esprit positif, d'écoute et de respect. Une fois digérée l'intégration à des structures nouvelles et plus complexes qu'en haute école, nous pourrions profiter pleinement de ces possibilités. L'identité du Département TI se situe entre la pratique professionnelle et une nécessaire ouverture multidisciplinaire. L'« académisation » ne pourra être fructueuse qu'en respectant cette double dimension.

Mais ceci ne fait que rencontrer la charte pédagogique de l'Université libre de Bruxelles qui entend « favoriser par la formation une intégration réussie dans le monde professionnel et dans la société » tout en développant « chez l'étudiant une expertise fondée sur la recherche et des compétences transversales de haut niveau [...] [en le] formant à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux. »

2. Calendrier et plan de suivi

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Axe 1 : Encourager la recherche et consolider l'ancrage professionnel						
<p><u>RFS, critère 2, 2.1., § 13 :</u></p> <p>« Le comité recommande de négocier, dans un bref délai, un accord avec l'université pour définir les besoins personnels et matériels en matière de recherche dans le but de valoriser le travail des enseignants-chercheurs. »</p> <p><u>RFS, critère 3, 3.2., § 5 :</u></p> <p>« Le comité encourage le développement de la recherche dans les divers domaines de la traductologie ainsi que l'intégration de la recherche dans le programme, les cours et le travail de fin d'études, et la sensibilisation des étudiants à la recherche. »</p>	<p><u>Encouragement à la recherche</u></p> <p>Créer un centre de recherche en traductologie qui chapeaute les différents domaines de recherche</p>	***	Vice-doyen à la recherche	2016-2017	Création d'un centre de traductologie	Rattachement/ affiliation sur base volontaire à un centre de recherche existant
	<p>Accroître la visibilité des recherches menées par les enseignants du Département TI (exemple : site Internet du Département TI, site de l'ULB)</p>	**	Président de département		Accroissement de la visibilité des recherches menées par les enseignants	
	<p>Dresser un inventaire des initiatives en matière de recherche et faire connaître les centres de recherche</p>	**	Un enseignant volontaire	2016-2017		
	<p>Mener une réflexion à propos du soutien à la recherche des enseignants</p>	**	Enseignants volontaires	2016-2018		
	<p>Mener une réflexion concernant l'articulation entre recherche et enseignement</p>	**	Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement	2017		
			Vice-Doyen de fonction pour la recherche			

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<u>RFS, critère 3, 3.2., § 5 :</u> « Le comité encourage le développement de la recherche dans les divers domaines de la traductologie ainsi que l'intégration de la recherche dans le programme, les cours et le travail de fin d'études, et la sensibilisation des étudiants à la recherche. »	<u>Encouragement à la recherche</u> Créer des activités susceptibles d'améliorer la préparation au mémoire et à la recherche Dresser un inventaire des initiatives en matière de recherche	***	Coordonnatrice bibliothèque TI	2016	Meilleure préparation des étudiants à la recherche	
		**	Un enseignant volontaire	2016	Meilleure articulation des initiatives en matière de recherche	
<u>RFS, critère 2, 2.1., § 5 :</u> « Le comité considère que l'initiation à la réalité de l'environnement professionnel du traducteur et interprète devrait être formalisée et organisée de façon structurelle et obligatoire. »	<u>Professionalisation</u> Mettre en place l'organisation d'un séminaire (hors-programme) de 15 heures pour les étudiants de Master 2, destiné à leur apporter une meilleure connaissance et compréhension des milieux professionnels de la traduction et de l'interprétation	***	Présidents de filière	2015-2016	Meilleure préparation des étudiants au monde professionnel	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 2, 2.2., § 3 :</u></p> <p><i>« Le comité considère qu'un contact structuré et actif avec les milieux professionnels, les anciens diplômés et les recruteurs est souhaitable et encourage l'institut à le développer sur la durée, en particulier avec les diplômés, par exemple dans le cadre d'une organisation du type ' alumni ' . »</i></p> <p><u>RFS, critère 4, 4.4., § 2 :</u></p> <p><i>« Une association du type ' alumni ' permettrait de forger des liens entre l'institut et les anciens diplômés, de mieux connaître leurs parcours et leur insertion socioprofessionnelle, et de les contacter plus aisément afin d'étoffer les données nécessaires au pilotage du programme. »</i></p>	<p><u>Association des anciens</u></p> <p>Relancer l'association des anciens (anciennement AMISTI)</p> <p>Créer une page « news » sur le site internet</p>	**	<p>Enseignants</p> <p>Enseignants retraités</p> <p>Délégués étudiants</p> <p>Union des anciens étudiants de l'ULB</p>	2016-2017	Création d'une association d'anciens afin d'étoffer les données nécessaires au pilotage des programmes	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 1, 1.3., § 4 :</u></p> <p><i>« Le comité recommande de mettre en place une collecte d'informations plus systématique et plus structurée auprès des parties prenantes, internes et externes, des anciens étudiants et des représentants des débouchés professionnels. Il encourage l'institut à intensifier l'analyse de ces données afin d'améliorer l'adéquation des études au monde du travail et de faciliter la prise de décision en matière de gouvernance des programmes de formation sur la base d'indicateurs concrets. »</i></p> <p><u>RFS, critère 2, 2.2., § 3 :</u></p> <p><i>« Le comité considère qu'un contact structuré et actif avec les milieux professionnels, les anciens diplômés et les recruteurs est souhaitable et encourage l'institut à le développer sur la durée, en particulier avec les diplômés, par exemple dans le cadre d'une organisation du type ' alumni '. »</i></p>	<p><u>Retours du monde professionnel</u></p> <p>Rapport de stage des étudiants complété par les maîtres de stage : compléter le questionnaire par une série de questions portant sur l'adéquation au monde professionnel</p> <p>Exploiter les résultats de ce questionnaire auprès des maîtres de stage</p> <p>Exploiter davantage les données issues des questionnaires transmis aux diplômés (veille des diplômés)</p> <p>Étude du marché bruxellois/belge/européen (les stages ne suffisent pas : on n'envoie pas nos étudiants partout) cf. Recommandation 1 du rapport transversal</p>	<p>**</p> <p>**</p> <p>**</p>	<p>Coordonnateur des stages</p> <p>Présidents de filière</p> <p>Coordonnateur des stages</p> <p>Présidents de filière</p> <p>Coordonnateur qualité</p> <p>Responsable informatique</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p>	<p>2017</p> <p>2017</p> <p>2016</p> <p>2017</p>	<p>Meilleure connaissance des attentes du marché en vue d'une meilleure adéquation de la formation aux attentes du marché</p>	<p>Cette étude pourrait faire l'objet d'un travail de recherche.</p>

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Axe 2 : Renforcer les programmes et développer l'offre pédagogique						
	<p><u>Ateliers d'initiation à la traduction vers le français</u></p> <p>Mettre en place des ateliers d'initiation à la traduction vers le français pour les étudiants en échange</p> <p>Continuer à proposer des ateliers d'initiation à la traduction vers le français aux étudiants en échange</p>	***	<p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'international</p> <p>Coordinateurs de section</p> <p>Présidents de filière</p>	2016-2017	Meilleure prise en charge, plus spécifique des étudiants en échange	
<p><u>Rapport transversal :</u></p> <p><i>Recommandations 24 et 29</i></p>	<p><u>Mémoire</u></p> <p>Revoir le règlement du mémoire (échéances, responsabilités, contenus) : uniformiser les pratiques entre les sections Établir un lien avec la recherche</p> <p>Revoir le calendrier du mémoire et du stage (organisation de réunions d'information au 2^e quadrimestre de la Master 1)</p>	*	<p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p> <p>Responsable des programmes</p> <p>Présidents de filières</p> <p>Groupe de travail</p>	<p>2015-2016</p> <p>2016-2017</p>	<p>Uniformisation</p> <p>Harmonisation du suivi</p> <p>Meilleure transversalité entre les pratiques des différentes sections</p>	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 1, 1.3., § 2 :</u></p> <p>« Le comité recommande de continuer la réflexion sur l'articulation des acquis d'apprentissage, leur structuration en unités d'enseignement et les ECTS correspondant. »</p>	<p><u>UE : cohérence, évaluation, construction</u></p> <p>Organiser des journées d'études entre les titulaires qui interviennent au sein d'une même UE toutes langues confondues pour qu'il y ait plus de cohérence à l'intérieur d'une UE et plus d'interactions transversales entre les différentes langues</p>	*	<p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p> <p>Responsables d'UE</p> <p>Doyen de la Faculté</p> <p>Présidents de filière</p>	2016	Collaborations transversales (entre langues)	
<p><u>RFS, critère 2, 2.1., § 9 :</u></p> <p>« Le comité considère qu'une réflexion sur l'organisation de l'apprentissage d'une 3^e langue étrangère et sur le choix des langues proposées est nécessaire. »</p>	<p><u>3^e langues</u></p> <p>Mener une réflexion concernant le statut des 3^e langues, ainsi qu'au sujet des aspects pratiques et organisationnels (horaires, locaux, etc.)</p> <p>Intégrer le japonais et le croate au système « ULB » des 3^e langues => uniformisation entre les systèmes proposés aux étudiants de l'ULB et ceux du Département TI</p> <p>Réflexion à mener au sujet de l'ouverture des 3^e langues de l'ULB aux étudiants du Département TI</p>	***	<p>Vice-Doyenne de fonction pour l'international</p> <p>Présidents de filière</p>	2016-2017	Meilleure organisation	
		**	Doyen de la faculté	2016-2017	Étoffer l'offre des 3 ^e langues	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 1, 1.3., § 4 :</u></p> <p><i>« Le comité recommande de mettre en place une collecte d'informations plus systématique et plus structurée auprès des parties prenantes, internes et externes, des anciens étudiants et des représentants des débouchés professionnels. Il encourage l'institut à intensifier l'analyse de ces données afin d'améliorer l'adéquation des études au monde du travail et de faciliter la prise de décision en matière de gouvernance des programmes de formation sur la base d'indicateurs concrets. »</i></p> <p><u>RFS, critère 2, 2.2., § 3 :</u></p> <p><i>« Le comité considère qu'un contact structuré et actif avec les milieux professionnels, les anciens diplômés et les recruteurs est souhaitable et encourage l'institut à le développer sur la durée, en particulier avec les diplômés, par exemple dans le cadre d'une organisation du type ' alumni '. »</i></p>	<p><u>Pilotage des programmes</u></p> <p>Poursuivre et développer les enquêtes auprès des diplômés, maîtres de stages, etc. et améliorer l'exploitation des résultats</p>	<p>***</p>	<p>Présidents de filière</p> <p>Coordonnatrice qualité</p>	<p>2016-2017</p>	<p>Exploitation des données issues des différentes enquêtes menées en vue du pilotage du programme</p>	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<u>RFS, critère 2, 2.1., § 7 :</u> « Le comité juge important que la formation prête réellement attention aux multiples formes actuelles du métier d'interprète. Une filière ou une option spécifique pourrait remédier à cette situation paradoxale, sans porter préjudice au titre d'interprète de conférence. Le comité recommande aux formateurs en interprétation d'être davantage à l'écoute des besoins du marché de l'interprétation, aussi bien de conférence que de communauté et d'autres, et d'adapter le programme et leurs enseignements en conséquence. »	<u>Médiation sociale</u> Mener une réflexion à propos de la modification du contenu du cours de Consécutive de texte des Master 1 en traduction de manière à ce qu'il prépare les étudiants à la médiation sociale	***	Groupe de travail « Médiation sociale » Présidents de la filière interprétation	2016-2017	Répondre à un besoin du marché	Formation des formateurs ?
	Mener une réflexion à propos de la création d'une nouvelle finalité (option) – à côté de la traduction et de l'interprétation –, menant à l'obtention d'un diplôme en médiation sociale, qui comprendrait des cours du Département TI, ainsi que des cours d'autres départements et facultés	*	Doyen de la faculté Président de département	2016-2018	Élargir l'offre d'enseignement pour répondre à un besoin du marché	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 3, 3.2., § 5 :</u></p> <p>« Le comité encourage le développement de la recherche dans les divers domaines de la traductologie ainsi que l'intégration de la recherche dans le programme, les cours et le travail de fin d'études, et la sensibilisation des étudiants à la recherche. »</p>	<p><u>Nouvelles finalités</u></p> <p>À côté de la finalité spécialisée, créer une finalité didactique formant les étudiants à la pédagogie et une finalité approfondie formant les étudiants à la recherche</p>	*	<p>Doyen de la faculté</p> <p>Président de département</p>	2016-2018	Création de deux nouvelles finalités	
Axe 3 : Développer de nouvelles initiatives dans le contexte de l'intégration à l'université						
<p><u>RFS, critère 4, 4.1., § 10 :</u></p> <p>« Le comité espère que le contexte universitaire incitera les enseignants à une expérience internationale. »</p>	<p><u>Encouragement à la mobilité</u></p> <p>Informers les enseignants quant aux possibilités offertes</p> <p>Organiser une journée de communication d'expériences pédagogiques</p> <p>Intégrer la mobilité des enseignants dans le plan de politique internationale de la faculté</p>	**	<p>Vice-Doyenne de fonction pour l'international</p> <p>Doyen de la faculté</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'international</p>	2016	Accroissement de la mobilité internationale des enseignants	Fonds européens

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 4, 4.1., § 8 :</u></p> <p>« Le comité est convaincu qu'une politique de formation continue claire et stimulante pour tous les enseignants, même les plus chevronnés, augmenterait encore la qualité de l'enseignement. »</p>	<p><u>Formation continue</u></p> <p>Encourager les enseignants du Département TI à participer aux formations proposées par l'ULB</p>	**	<p>Service de formation continue de l'ULB</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p> <p>Cellule « PracTICE » de l'ULB</p>	2016-2017	Mise en place d'une politique de formation continue	
	<p><u>Cellule qualité</u></p> <p>Redéployer les activités et responsabilités de la coordinatrice qualité en concertation avec les structures compétentes en la matière à l'ULB</p>	***	<p>Doyen de la Faculté</p> <p>Président de département</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p>	2016-2017	Existence d'une structure de gestion de la qualité au Département TI	

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité	Responsables des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>RFS, critère 4, 4.1., § 6 :</u></p> <p>« Le comité souhaite que soit mis en place un système d'évaluation régulier qui garantisse la qualité des enseignements et des enseignants et qui soutienne les promotions, tant dans le domaine pédagogique et dans les aspects professionnalisants que dans la recherche. »</p>	<p><u>Évaluation des enseignements</u></p> <p>Réorganiser l'évaluation des enseignements en proposant de mobiliser les dispositifs disponibles à l'ULB</p> <p>Distinguer l'évaluation des enseignants et celle des enseignements</p> <p>Diffuser et exploiter les résultats de ces évaluations</p>	<p>***</p> <p>***</p>	<p>Doyen de la faculté</p> <p>Vice-Doyenne de fonction pour l'enseignement</p> <p>Présidents de filière</p>	<p>2016-2017</p>	<p>Meilleure organisation de l'évaluation des enseignements</p> <p>Exploitation des données issues de cette évaluation</p>	
<p><u>RFS, critère 1, 1.4., § 2 :</u></p> <p>« Le comité encourage l'institution à intensifier la promotion des outils de communication électronique. »</p> <p><u>RFS, critère 1, 1.4., § 4 :</u></p> <p>« Le comité recommande la mise en place d'une structure performante pour la coordination des nouvelles langues dans les différents instituts. »</p>	<p><u>Communication</u></p> <p>Mener une réflexion à propos de la communication et de la transmission des informations en vue d'une amélioration</p> <p>Améliorer l'organisation des délibérations dans le cadre de la coorganisation avec d'autres universités</p>	<p>***</p>	<p>Président de département</p> <p>Coordonnatrice qualité</p> <p>Doyen de la faculté</p> <p>Présidents de filière</p>	<p>2016</p>	<p>Amélioration de la communication au sein du département et dans le cadre de la coorganisation</p>	

Didier VIVIERS

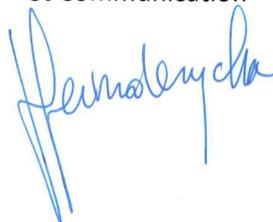
Recteur de l'Université Libre de Bruxelles



François HEINDERYCKX

Doyen de la Faculté de Lettres, Traduction

et Communication



Pascaline MERTEN

Vice-doyenne de fonction pour l'enseignement



Christian BALLIU

Président de département



Véronique PIROTTE

Coordonnatrice qualité du département ISTI-Cooremans

